



**Association des résidents du Parc Champlain et des environs
Champlain Park and Vicinity Residents' Association**

www.parcchamplainpark.ca

association@parcchamplainpark.ca

Facebook.com/groups/parcchamplainpark/

Mot de bienvenue

L'Association des résidents du Parc Champlain et des environs a été créée vers 1967 pour améliorer et promouvoir la qualité de vie dans notre communauté de près de 550 foyers. Chaque année, notre Association organise plusieurs événements communautaires et fournit un certain nombre de services à ses membres en plus de les représenter auprès des autorités publiques et politiques. En plus d'organiser ces activités, l'Association communique avec les résidents par le biais de son site Web, de sa page Facebook et de sa liste d'envoi électronique pour informer tous les résidents sur des questions d'intérêt commun, telles que le développement urbain, les consultations publiques, et bien sûr, les activités organisées par l'Association.

À cause de la composition démographique du quartier, l'Association communique habituellement en français et en anglais avec ses membres, sauf sur la page Facebook où chacun est libre d'utiliser la langue de son choix.

L'Association reçoit un financement annuel de la Ville de Gatineau et a un membership annuel payant qui permet l'accès GRATUIT à toutes les activités annuelles et qui constitue, avec les commandites, l'essentiel de la contrepartie de 50% qu'elle doit apporter au financement municipal. Dans ses discussions avec les autorités, tous les résidents sont représentés par l'Association. Au fil des ans, nous avons vu le nombre de nos membres fluctuer suite aux déménagements de résidents et en raison de difficultés dans la collecte des cotisations et la mise à jour des adresses électroniques. Le kit de bienvenue conçu pour les nouveaux résidents du quartier se veut un des moyens utilisés par l'Association pour accroître son membership au cours des prochaines années et rejoindre ces nouveaux résidents.

À titre d'information, l'Association s'est impliquée et continue de le faire dans des dossiers comme la réduction de la vitesse dans nos rues, l'aménagement du Parc St-Malo et l'ajout d'infrastructures au parc, la réfection du chemin McConnell, l'amélioration des équipements au parc Allen, la construction de trottoirs, la réalisation de pistes cyclables, etc... L'Association s'implique aussi avec d'autres associations de quartier sur des dossiers communs tels que la circulation sur le chemin d'Aylmer, le développement domiciliaire, le transport en commun, etc...

Bienvenue dans le Parc Champlain et ses environs!



**Association des résidents du Parc Champlain et des environs
Champlain Park and Vicinity Residents' Association**

www.parcchamplainpark.ca

association@parcchamplainpark.ca

[Facebook.com/groups/parcchamplainpark/](https://www.facebook.com/groups/parcchamplainpark/)

Membres du CA

Les membres du CA sont élus lors de l'AGA annuelle et agissent comme administrateurs pour l'Association de façon bénévole. Ils sont une dizaine de membres élus.

Formulaire d'adhésion

La cotisation de 20\$ par année par famille permet de participer gratuitement aux activités organisées par l'association. La cotisation est la même depuis les débuts de l'association. Elle constitue notre principale source de financement et nous permet d'obtenir un financement complémentaire auprès de la Ville de Gatineau via son programme d'appui aux organisations. Le membership est donc important car ces frais d'adhésion supportent certains coûts seulement et ce à hauteur de 50%. Voici le lien pour le formulaire d'adhésion via Paypal :

parcchamplainpark.ca/cotisations-annuelles/

Celle-ci peut également être payée à l'entrée lors des activités.

Calendrier des activités

Voici un résumé des activités qui se déroulent au cours de l'année. Des panneaux sont affichés à divers endroits du quartier quelques semaines avant chaque activité pour informer sur le lieu et la date.

Avril-Mai	Juin	Septembre	Automne	Décembre
Assemblée annuelle	Fête des voisins	Épluchette	Cocktail dinatoire	Fête de Noël
Lieu changeant	Parc St-Malo	Parc St-Malo	Lieu changeant	Lieu changeant

D'autres activités ponctuelles sont organisées par nos bénévoles. Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous souhaitez vous impliquer.



**Association des résidents du Parc Champlain et des environs
Champlain Park and Vicinity Residents' Association**

www.parcchamplainpark.ca

association@parcchamplainpark.ca

Facebook.com/groups/parcchamplainpark/

Page Facebook, site Web et courriel

Notre page Facebook est réservée aux membres et résidents de l'Association afin d'éviter la sollicitation publicitaire et de favoriser l'échange entre résidents. Vous devrez fournir votre adresse pour vous y abonner.

facebook.com/groups/parcchamplainpark/

Notre site Web est en voie de rajeunissement mais ceci prendra encore un peu de temps, étant donné que ce travail est fait pas des membres bénévoles. Vos suggestions sont les bienvenues !

www.parcchamplainpark.ca

Pour nous rejoindre : association@parcchamplainpark.ca

Prêt/location de matériel

L'Association possède un peu de matériel pour ses activités et celui-ci peut être prêté/loué à faible coût par les membres.

Item	Responsable
Débroussailleuse STIHL avec accessoires et essence (à louer pour 20\$ par jour, essence incluse)	dbp.fortier@wanadoo.fr
3 brûleurs au propane pour l'épluchette avec chaudrons	cvanburskirk@gmail.com
3 tentes de 10 X 10 pour l'épluchette	cvanbuskirk@gmail.com
1 grande tente promotionnelle de 10' x 20' (à louer et nécessite 4 personnes pour le montage)	cvanbuskirk@gmail.com
2 moyennes tentes promotionnelles (10' x 10' et 8' x 8')	cvanbuskirk@gmail.com



**Association des résidents du Parc Champlain et des environs
Champlain Park and Vicinity Residents' Association**

www.parcchamplainpark.ca

association@parcchamplainpark.ca

[Facebook.com/groups/parcchamplainpark/](https://www.facebook.com/groups/parcchamplainpark/)

Entretien des fosses septiques

La vidange de votre fosse septique doit être faite tous les deux ans et une preuve doit ensuite être envoyée aux services municipaux. Informez-vous auprès de la firme de votre choix car plusieurs font elles-mêmes parvenir la preuve de vidange à la Ville.

Voici plusieurs compagnies qui font la vidange de fosses septiques :

Épursol inc. 819-428-1777	Gascon services septique 819-412-1193	Pompage Levasseur 819-684-6775	Pompage septique Dinel 819-213-0804
------------------------------	---	-----------------------------------	---

Voici quelques compagnies qui font l'entretien et la réparation des fosses septiques :

Épursol inc. 819-428-1777	Septique D&D 819-790-9611
------------------------------	------------------------------

L'entretien des fossés

Les propriétaires sont tenus d'entretenir les fossés situés sur leur terrain.

Les propriétaires sont également tenus d'entretenir les fossés de la voie publique situés dans les emprises avant ou latérales de leur terrain de manière à ce que rien ne vienne obstruer l'écoulement de l'eau.

L'entretien exigé par la Ville consiste à retirer à la main ou à l'aide d'une débroussailleuse tous les débris ou les végétaux qui obstruent l'écoulement des eaux.

Les travaux de creusage, de remblayage et d'ajustement de pente sont interdits.

Il est interdit de détourner, de remplir ou d'exécuter des travaux qui modifient la forme ou le parcours d'un fossé de voie publique.

Le [règlement 658-2010](#) concerne les nuisances sur le territoire de la Ville de Gatineau. Pour en savoir plus, [consultez le dépliant au sujet du règlement sur les nuisances](#).



Association des résidents du Parc Champlain et des environs Champlain Park and Vicinity Residents' Association

www.parcchamplainpark.ca

association@parcchamplainpark.ca

[Facebook.com/groups/parcchamplainpark/](https://www.facebook.com/groups/parcchamplainpark/)

Analyse d'eau

Le laboratoire de la Ville de Gatineau offre un service d'analyse de l'eau potable et des eaux usées selon la norme ISO/CEI 17025 reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec, assurant ainsi un résultat rigoureux et professionnel.

Il est recommandé de procéder à des analyses microbiologiques durant les périodes les plus à risques de contamination :

- En automne, lorsqu'il y a de fortes accumulations de pluie ;
- Au printemps, lors de la fonte des neiges.

Une analyse plus complète est de mise lors de l'installation d'un nouveau puits, lors de travaux de rénovation et lorsqu'une modification des caractéristiques de l'eau est observée.

Si des problèmes de contamination microbiologique sont décelés dans votre puits, il est recommandé de procéder à une désinfection de celui-ci en suivant le [protocole de désinfection](#) (Site internet de la ville). Vous devez vous présenter au laboratoire pour obtenir les contenants d'échantillonnage appropriés ainsi que la procédure d'échantillonnage. Les tarifs pour les différents types d'analyses vous seront fournis sur place.

Usine d'épuration des eaux usées (secteur de Gatineau)

858A, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec); Service d'analyse : 819 663-7345

Autre compagnie qui offre le service d'analyse d'eau proche du secteur :

Micro-b, 67, boulevard Saint-Raymond, Gatineau (819-778-0020).

Cueillette des ordures, récupération et compost

Nouveautés pour les encombrants-déchets

Depuis le 30 août 2018, les encombrants-déchets (destinés à l'enfouissement) peuvent être apportés gratuitement au [centre de transbordement](#) (860 boulevard de la Carrière, Gatineau).

La gratuité s'applique aux citoyens, aux propriétaires d'un logement et aux petites entreprises de Gatineau. Les matières acceptées gratuitement sont les encombrants destinés à l'enfouissement. Exemples : meubles avec tissus, matelas, tapis et encombrants de plastique (matières qui ne peuvent être apportées à un écocentre).



Association des résidents du Parc Champlain et des environs Champlain Park and Vicinity Residents' Association

www.parcchamplainpark.ca

association@parcchamplainpark.ca

[Facebook.com/groups/parcchamplainpark/](https://www.facebook.com/groups/parcchamplainpark/)

Depuis le 15 juillet 2018

- **Compostage** : les matières compostables sont interdites dans les ordures ménagères, tout comme c'était déjà le cas pour les matières recyclables. Un bac brun est mis à votre disposition par la Ville et la cueillette se fait chaque semaine.
- **Récupération** : un bac bleu est mis à votre disposition et la cueillette se fait aux deux semaines, en alternance avec celle des ordures ménagères.
- **Ordures ménagères** : des bacs gris de 120 litres pour la collecte des [ordures ménagères](#) ont été mis à la disposition des résidents. La cueillette se fait aux deux semaines. À compter du 15 juillet 2019, le volume du contenant d'ordures ménagères sera limité à 120 litres. Seul ce contenant ainsi que des sacs de surplus tarifés admissibles seront permis pour la collecte en bordure de rue, par unité desservie.
- **Encombrants et résidus de construction** : Les encombrants et les résidus de construction ne sont plus ramassés avec les ordures ménagères.
 - Un service de don d'encombrants sur appel est offert toute l'année par un organisme local d'économie sociale. L'organisme ramasse les encombrants réutilisables, électroniques ou métalliques pour en favoriser le réemploi. Pour plus de détails sur ce service et les encombrants acceptés, consultez la page [Encombrants et résidus de construction](#) sur le site internet de la Ville.
 - Deux collectes spéciales se tiennent maintenant quatre fois par année, à la rue seulement :
 - une collecte d'encombrants « déchets » destinés à l'enfouissement (matelas, canapés, meubles en plastique ou brisés, tapis, etc.);
 - une collecte de résidus de construction, de rénovation et de démolition (bois, palettes de bois, gypse, etc.) qui seront valorisés.



Dans le doute ? Consultez DTRITUS

Téléchargez l'application mobile DTRITUS! Cette application gratuite permet rapidement de :

- savoir comment vous départir de vos matières ou dans quel bac les déposer;
- connaître votre jour de collecte et obtenir un calendrier personnalisé selon votre adresse;
- recevoir des notifications le jour précédant vos collectes et des alertes concernant les collectes spéciales.

L'outil de recherche et le calendrier de collecte sont également disponibles [en ligne](#).